Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20261109-2026DELIB130-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		25
Nombre de conseillers absents :		2
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		2
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	:	3 novembre 2026
Date d'affichage	:	3 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Hervé GILDAS, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, KERTUDO Maryline, PICART Olivier, TOUDIC Marie Evelyne, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, LE POUL Christian, L'HOSTIS Florence, CALLENNEC HUET Edith, BRIER Sandrine, TROGOFF Olivier, MARTIN Sébastien, GUEVELOU Laurent, CHARLIER Claire, LEBOURG Alexis, LE BALCH Elise, CRENN Méghane, NICOL Marie-Noëlle, HADJADJE Valérie, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, LE GALL Maël

Absent : COUTELLEC Benoit, GEFFROY Séverine

Procurations : COUTELLEC Benoit à PICART Olivier, GEFFROY Séverine à L'HOSTIS Florence

Secrétaire de séance : CRENN Méghane

N°2026/130

Finances locales

Budget annexe « Résidence An Ti-Skol »
Décision modificative n°1

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération n°2026/04 du 6 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2026,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget annexe « Résidence An Ti-Skol » afin de procéder aux travaux de voirie,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'apporter les modifications suivantes aux inscriptions budgétaires :

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20261109-2026DELIB130-DE

BUDGET 10006 - RÉSIDENCE AN TI-SKOL - TRÉZÉLAN			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre - Article	**INTITULÉ**	**DÉPENSES**	**RECETTES**
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chap 011 - Article 605	Achats de matériel, équipements et travaux	10 600,00 €	
Chap 75 - Article 75822	Prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal		9 713,92 €
OPÉRATIONS D'ORDRE			
Chap 042 - Article 71355	Variation des stocks de terrains aménagés		886,08 €
TOTAL		**10 600,00 €**	**10 600,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre - Article	**INTITULÉ**	**DÉPENSES**	**RECETTES**
OPÉRATIONS D'ORDRE			
Chap 040 - Article 3555	Terrains aménagés	886,08 €	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chap 16 - Article 16876	Autres établissements publics locaux		886,08 €
TOTAL		**886,08 €**	**886,08 €**

Conformément à l'instruction comptable M57, cette décision modificative s'équilibre en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*27*
Votes Pour :	*27*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20261109-2026DELIB130-DE

- **ADOPTE** la décision modificative n°1 du budget annexe « Résidence An Ti-Skol » telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Méghane CRENN



